

**Tous ensemble devant le GIM
le jeudi 9 février 2012 à 12h00**

pour gagner notre juste fisants
ême pas

La CGT Métallurgie Ile-de-France a réclamé auprès du syndicat patronal des entreprises de la Métallurgie (le GIM), bras armé de l'UIMM, l'ouverture de négociations pour une revalorisation des salaires minima de la Métallurgie (TGA et SMH) 2012. Demande qui à ce jour, est restée lettre morte et ce, malgré l'augmentation du SMIC de 2,4 %, depuis le 1er janvier 2012 !

Face au contexte économique et au vue des difficultés grandissantes auxquelles font face les salariés et leurs familles, il est impératif qu'un calendrier autour des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) soit arrêté rapidement **afin de peser sur le niveau d'augmentation des salaires de notre profession.**

**compte des 2.5%
d'inflation sur 2011 !**

- Minima garantis IC 2012 : + 2.3% accepté par toutes les organisations syndicales, sauf la CGT.
- Minima 77 : bas de grille +2.5% et haut de grille +2.2%, la CGT n'a pas signé l'accord.

**Face au patronat, seul le rapport de force pèse
dans les négociations**

Dans un monde en crise, où les multinationales n'ont jamais fait autant de profits, où ces profits mondiaux favorisent toujours le capital, les plus riches et les actionnaires, au détriment des revenus du monde du travail, **combien de temps faudra-t-il encore pour que les salariés obtiennent leur juste rémunération ?**

Favoriser l'emploi, le salaire, l'égalité professionnelle, la formation plutôt que les dividendes ou la spéculation, c'est possible en plaçant l'humain au cœur du développement économique. **Nous ne sommes pas un coût, nous créons les richesses de l'entreprise.** Le salarié doit donc redevenir l'élément central de toute politique sociale !

**Ce n'est pas la crise
pour tout le monde :**

Augmentation de 34% en 5 ans des rémunérations des dirigeants du CAC 40 (donc de nos groupes).



**Le salaire n'est pas un coût MAIS UN DU, le prix du
travail et de sa qualification mise en œuvre**

Venez manifester votre mécontentement devant le GIM

34, Avenue Charles de Gaulle – 92200 Neuilly sur Seine - Métro : Porte Maillot ou Sablons

Le jeudi 09 février 2012 à 12h00

Sous le ballon de la CGT Métallurgie Ile-de-France

AUGMENTER LES SALAIRES OU LES IMPOTS ?

Les annonces faites par N. Sarkozy le 29 janvier 2012 sont dans la droite lignée de la politique économique menée depuis des années à savoir prendre aux pauvres pour donner aux riches.



COÛT DU TRAVAIL : Sortir du faux débat

Souvent comparée avec l'Allemagne, l'économie française tente de transposer des mesures intervenues outre Rhin pour « améliorer la compétitivité des entreprises ».

Le coût du travail n'est en rien responsable du manque de compétitivité française.

Le fameux « coût du travail » n'est pas plus élevé en France que dans un pays comme l'Allemagne. En particulier dans l'Industrie manufacturière, le coût de l'heure de travail est presque identique en France et en Allemagne : 33,16 € en France, 33,37 € en Allemagne (chiffres 2008) ; 35,1 € en Allemagne, 35,4 € en France (chiffres provisoires 2011).

En tenant compte de la productivité du travail, le coût du travail est plus faible en France qu'en Allemagne ou par rapport à la moyenne des pays de l'Union Européenne.

Ensuite, la compétitivité n'est pas seulement une question de coûts et singulièrement du « coût du travail ». Par exemple, l'Allemagne est surtout compétitive pour la qualité de ses produits, ce que les spécialistes appellent « la compétitivité hors coûts ».

Prétendre que la France perd de l'activité et de l'emploi à cause des coûts prétendument trop élevés du travail est donc une supercherie.

T.V.A. « anti » sociale : Tout bénéf pour les entreprises

C'est d'ailleurs pour cette raison que le MEDEF la défend avec ferveur.

Le risque est d'ailleurs qu'elles en profitent trop, en ne répercutant pas totalement la baisse des cotisations sociales sur leurs prix. « Les baisses de TVA à 5,5 % dans les travaux immobiliers en 1999 et dans la restauration en 2009 n'ont été répercutées qu'à 57 % et 60 % », affirme la Fondation Copernic, « les entreprises en profitant pour augmenter les taux de marge et les dividendes versés ». L'exemple leur est d'ailleurs donné par l'Etat qui ne compense pas toutes les exonérations de charges dans le budget de la Sécurité sociale soit 3 milliards d'euros par an. De plus, toutes les activités ne sont pas délocalisables, ce serait donc un effet d'aubaine pour les entreprises de ces secteurs.

La TVA, faux nez de la politique de l'emploi ?

En prétendant que la TVA sociale permettrait de combattre les délocalisations, le pouvoir ne s'exonère-t-il pas des solutions pour relancer l'économie ? Prenons l'innovation et l'investissement des entreprises. En France, les dépenses de recherche et développement entreprises (hors investissements public) représentent 1,3 % du PIB contre 1,8 % en Allemagne et 2 % aux Etats-Unis, selon le centre d'analyses stratégiques. Que dire de l'absence d'une stratégie cohérente pour renforcer le tissu productif, le manque d'une politique industrielle, des rapports déséquilibrés entre donneurs d'ordre et sous-traitants ? Autant de pistes qu'il est urgent d'investir et qui remettent en cause le choix de la finance et du tout pour l'actionnaire.

**TVA SOCIALE :
LE HOLD UP !**

AGIR POUR NE PAS SUBIR

Pour relancer l'économie, la CGT propose d'augmenter les salaires, la consommation donc l'emploi : → le 9 février 2012 décidez de l'action en participant au rassemblement